

ACCIDENT DE TRAVAIL. — A la Manufacture de Gobein, M. Jules Deseux, 2 bis, rue de l'Égalité, à Wasquehal, a reçu un tison sur le pied droit et s'est fait une contusion du gros orteil droit. 15 jours de repos.

SABLE DES FLANDRES. — Création GRESLOT & VOREUX 17503

WATTRELOS. — La souscription en faveur de la famille Hubaut-Louckx 7, rue Potteux, à Wattrelos (Saint-Lévin)

La souscription en faveur de la famille Hubaut-Louckx 7, rue Potteux, à Wattrelos (Saint-Lévin). L'appel que nous avons fait à la pitié de nos lecteurs en faveur de la famille Hubaut, continue à être entretenu. A la suite de la première liste de souscription que nous avons publiée et dont le montant s'élevait à 475 fr., il y a lieu d'ajouter la collecte faite entre tous les ouvriers du tissage Le Bouché, à Wattrelos, et qui a produit 613 francs. Cette somme a été remise directement aux intéressés. Prière de continuer à adresser les dons à la famille Hubaut.

La statistique sanitaire de l'année 1925. Le bureau de l'état-civil a enregistré durant l'année 1925, 495 naissances, dont 24 illégitimes; 300 mariages, 301 décès (non compris 10 morts-nés), 15 divorces.

La répartition des décès par âge, s'établit comme suit: De moins d'un an, 46; de 1 à 10 ans, 45; de 10 à 20 ans, 42; de 20 à 30 ans, 43; de 30 à 40 ans, 43; de 40 à 50 ans, 47; 50 ans et au-dessus, 185.

Les causes des décès sont: fièvre typhoïde, 2; épidémie de grippe, 3; tuberculose du larynx, 3; tuberculose du péricard, 3; tuberculose des reins, 2; autres tuberculoses, 3; cancer, 51; méningite simple, 9; hémorragie et ramollissement du cerveau, 22; maladies du cœur, 37; bronchite aiguë, 4; bronchite chronique, 6; pneumonie, 15; autres affections de l'appareil respiratoire, 37; affections de l'estomac, 3; diarrhée et entérite (au-dessous de deux ans), 11; hernie et obstruction intestinale, 3; cirrhose du foie, 4; néphrite aiguë ou chronique, 7; septicémie puerpérale, 1; débilité congénitale et vices de conformation, 9; sénilité, 28; morts violentes, 9; suicides, 3; autres maladies, 70; maladie inconnue ou mal définie, 6.

L'ensemble des décès, il résulte: 14 décès de la gastro-entérite des nourrissons (diarrhée infantile, entérite, atrophie); 54 décès de la tuberculose (tuberculose pulmonaire, pleurésie, bronchite chronique, méningite); 11 décès de maladies épidémiques (fièvre typhoïde, diphtérie, variole, scarlatine, rougeole, piquetade, méningite épidémique, grippe); 31 décès de cancer.

En 1924, il y avait eu 516 naissances, dont 23 illégitimes; 280 mariages, 353 décès (non compris 16 morts-nés), 18 divorces. L'année 1925 accuse donc 21 naissances en moins; 20 mariages en plus, 35 décès en plus et 3 divorces en moins. La population au 31 décembre 1925 est de 29.140 habitants.

CONSEIL DE REVISION DES JEUNES GENS DU CANTON EST. — Les jeunes gens de la classe 1926 de l'arrondissement de Roubaix, appartenant à la classe 1926 des communes des classes 1924, 1924 et 1925, ont été convoqués le 26 décembre dernier au Conseil de revision qui s'est tenu au Palais de Justice, le 26 et 27 décembre, à l'Hotel de Ville de Roubaix, 5, rue de la Liberté, en vertu de la convention adressée par le Préfet du Nord.

RETRAITES OUVRIÈRES. — Les assurés nés en Belgique peuvent se présenter à la Mairie, Bureau des Retraites Ouvrières, pour solliciter leur carte annuelle.

SUBSISTANCES VENEVEUSES. — Il est rappelé que les commerçants qui utilisent en vendant des produits venevés, sont astreints à faire une déclaration à la Mairie, Office Social.

AMEZ-VOUS LES UNS LES AUTRES! — Professeur à l'Alma, rue de la Paix, 15, à Roubaix, M. Hubert, veut connaître les conditions de la vie de ses élèves. Il est prêt à leur offrir des secours et des bourses.

DECLAREZ VOS BICYCLETTES. — Contraction à l'Union des Bicyclistes, rue de la Paix, 15, pour déclarer vos bicyclettes.

On dit que tout augmente... peut-être les BIERES si réputées de la BRASSERIE COOPÉRATIVE DE MONS-EN-BARCEUL. Un litre, en bière double 4° ne coûte que 0 fr. 50 le litre. 17500

LANNOY. — MORT D'UN ANCIEN COMBATTANT. — On annonce la mort à l'âge de 34 ans, de M. Louis Georges, membre de la Commission des Anciens Combattants du Nord, et membre de la Commission des Anciens Militaires; les funérailles de ce soldat ont eu lieu le vendredi 3 courant, à 9 h., en l'église de Saint-Nicolas avec les draps, à 8 h. 30, rue d'Henri, 25.

UNE TENTATIVE DE SUICIDE. — Dans la soirée de mercredi, M. le docteur Parmentier a pu admettre d'urgence, à l'hôpital de la Fraternité, M. Victor Cousin, âgé de 31 ans, habitant rue Pasteur, 31, qui s'était tiré une balle de revolver dans la tête fracturant le crâne. Son état est grave, mais non désespéré.

HEM. — SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS ET MATERNELS LA SECURITE. — Les personnes qui n'ont pas encore reçu leur carnet de maladie, sont priées de se faire inscrire.

LE DOIT BÉRASS. — Fernand Delongchamps, 41 rue, tisserand aux Etablissements Bétrémont, 14 rue, a eu un doigt de la main droite écrasé par une machine de son métier. Le blessé devra obtenir un repos de 15 jours.

LEERS. — ASSOCIATION DES FAMILLES NOUBREUSES. — Réunion le jeudi 7 janvier, à 19 h. 30, à l'école des garçons.

CONSULTATION DES NOURRISSONS, JEUDI 7 JANVIER, DE 9 H. À 10 H., à l'école des filles.

SAILLY. — STATISTIQUE AGRICOLE EN 1925. — Superficie en culture: 167 hectares; céréales, 20 hectares; légumes, 6 hectares; arbres, 30 hectares; 10 hectares de jardins; 25 hectares de vergers; 25 hectares de prairies; 25 hectares de terres, 35 hectares.

STATISTIQUE DE L'ÉTAT-CIVIL EN 1925. — Naissances: 495; décès: 301; mariages: 300; divorces: 15.

RECOUVREMENT DES CHEVAUX ET BICYCLES VOYAGEURS. — Les retardataires sont priés de venir leur déclarer au plus tôt, à la Mairie, s'ils veulent éviter des poursuites judiciaires.

WILLEMS. — CHIFFRE D'AFFAIRES. — Jeudi 7 janvier, de 9 h. à 10 h., chez M. Esquerra, rue de Lannoy, 1, chez Mme Zache, Place, paiement de l'impôt sur le chiffre d'affaires, droit de licence et taxe sur les automobiles.

STAT-CIVIL. — Au cours de l'année 1925, il a été enregistré à la Mairie: 51 naissances, 18 mariages et 31 décès.

TOURCOING

AUJOURD'HUI, JEUDI 7 JANVIER. Hôtel de Ville: Bureaux ouverts au public de 10 à 12 h., et de 14 à 16 h. Cotes en l'Épargne: de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 16 h. Etablissement municipal des bains: de 9 à 11 h. 30 et de 14 h. 30 à 18 h. 30. Bibliothèque Communale: de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h. Marche: de 8 à 13 h. Bibliothèque Populaire: de 16 à 18 h. Bibliothèque Catholique, S. rue des Orphelins: de 9 h. 30 à 16 h. Théâtre municipal: à 20 h., « Jeunes Filles de Palaces » par la Tournée Barot. Maison des Œuvres, rue de Tourcoing, 18, à 20 h., conférence du jeudi.

LE BUDGET PRIMITIF COMMUNAL POUR 1926. Lundi, nous avons donné l'ensemble des dépenses prévues par l'Administration municipale, pour 1926, et nous avons fait connaître quelles sont les dépenses qui avaient été portées en augmentation.

Des compressions de dépenses ont également été décidées. En voici quelques-unes: 1° Horloges publiques. — Les horloges ne seront plus éclairées toute la nuit et seront éteintes à 9 h. ou 10 h. du soir; 2° Entretien des rues. — Par mesure de restriction, les dépenses d'entretien des rues sont réduites de 50.000 francs; 3° Travaux de grosses réparations de la voirie. — Ce crédit est réduit de 200.000 fr.; 4° Service de l'Instruction publique. — Le traitement du directeur de ce service est diminué de 4.000 fr.

En ce qui concerne les employés des musées, l'âge de l'un d'eux ne cadre plus avec l'activité de service. Pourquoi alors ne pas lui accorder gracieusement une indemnité de retraite?

Qui sera des employés du musée, celui qui lui mettra à la retraite? 5° Fonds municipal de chômage. — Les prévisions sont ramenées à 50.000 fr. au lieu de 400.000 fr.

6° Suppression de subvention. — La Commission des finances a été d'avis de supprimer la subvention de 3.000 fr. qui était attribuée au S. I. Les Amis de Tourcoing, ainsi que la cotisation de 625 fr. versée à l'Union des Villes et Communes de France. Elle considère que ces crédits ne sont pas justifiés.

Nous signalons en passant la décision prise en ce qui concerne le S. I. Les Amis de Tourcoing, sous prétexte que ces crédits ne sont pas justifiés.

Cette mesure est précisément accablée au moment où se créent dans toutes les villes des syndicats d'initiative, qui trouvent près des conseils municipaux tout l'appui indispensable.

Partout on comprend la nécessité de créer un organe, dirigé et conduit par des gens actifs, n'ayant d'autre but que le développement de toutes les questions vitales de la ville ou de la commune.

A Tourcoing, on est tout autrement. Recrutions une telle décision, puisqu'elle est préjudiciable aux intérêts de tous nos concitoyens et souhaitons que cette mesure ne s'entrevoie pas l'action de notre syndicat d'initiative.

FRAIS EXTRAORDINAIRES. Les frais extraordinaires ont été établis de la manière suivante: Prévion pour le recensement de la population: 50.000 fr. Crédit pour le paiement des suppléments temporaires de traitements et de salaires: 2.000.000 »

Dépenses extraordinaires diverses: Réseau électrique: 1.000.000 » Nouvelles installations d'eau: 1.000.000 » Ristournes à Roubaix: 937.000 » Frais d'éclairage du pont-levant au canal: 60.000 »

En ce qui concerne la subvention à accorder aux Syndicats libres, la question a été « réservée », l'attribution de cette subvention devant être faite d'après le nombre de membres faisant partie de ces syndicats.

La décision est peut-être bonne, mais on aurait pu également l'appliquer dans l'attribution de subventions à d'autres groupements où on n'a pas eu de voir leur compte des effectifs.

En résumé, le projet de budget définitif pour l'année 1926, se résume ainsi: Dépenses ordinaires: 25.760.552,65 » — extraordinaires: 7.283.064,10 » 33.043.616,75

Les quelques renseignements que nous avons donnés sur le budget, compte dépenses, éclaircissent suffisamment nos lecteurs sur l'orientation nouvelle donnée à l'Administration générale des affaires de la ville.

Ainsi que nous l'avons dit au commencement de l'étude du budget, nous laissons le lecteur juger lui-même la situation et donner la signification exacte aux mesures prises. M.-J. St.

FÉDÉRATION DES COMBATTANTS. La 22<sup>e</sup> assemblée générale trimestrielle de tous les membres de la Fédération (anciens combattants, mutilés, remplaçants), aura lieu à l'Hippodrome, place des Halles, le dimanche 17 janvier, à 9 h. 45. Ouverture des portes à 9 heures.

Pour cette assemblée, la Commission de la Fédération s'est assurée le concours de M. Jean Goy, député de la Seine, membre du Conseil national de l'U. N. C., l'un des principaux représentants de l'Armée d'Occupation des soldats, tous mutilés, ascendants, veuves et orphelins de guerre gardent le souvenir des brillantes interventions que M. Jean Goy fit en leur faveur. La Commission demande aux adhérents de venir nombreux à cette assemblée.

L'ordre du jour de cette réunion comporte également le rapport sur la vie de la Fédération depuis la dernière assemblée, et une allocution du président. Une grande tombola sera tirée entre tous les membres présents, à l'issue de l'assemblée.

L'Harmonie du Bru-Pain se fera entendre au cours de la réunion. Des invitations lucideilles seront envoyées. Les adhérents qui auraient changé d'adresse sont priés de le faire savoir au siège de la Fédération, 40, rue du Haze, sans tarder.

Les membres de la Fédération qui auraient des lettres à déposer ou des désirs à exprimer au cours de l'assemblée, doivent les faire parvenir au siège, jusqu'au 13 janvier inclus.

Section des « Anciens des Armées d'Occupation ». — Réunion générale. — La première réunion générale de la section des Anciens des Armées d'Occupation aura lieu au siège de la Fédération des Anciens Combattants, 43, rue du Haze, le lundi 11 janvier prochain, à 19 h. 30.

Cette jeune section qui est en ce moment à la période de formation, compte déjà une soixantaine de membres. La Commission provisoire les invite à assister à cette réunion des Anciens des Armées d'Occupation ayant servi sur les territoires d'opérations extérieures.

L'ordre du jour comporte notamment: Ratification de l'élection des membres du bureau; élection d'un vice-président et d'un trésorier; nomination des délégués aux groupes des Pils et de la Croix-Rouge. La question de la carte et de l'imprime sera également étudiée. La Commission provisoire espère que tous

les jeunes gens ayant donné leur adhésion ainsi que les Anciens des T. O. E. se feront un plaisir d'assister à cette première réunion générale qui sera très intéressante.

MEUBLES SALON. 15, Pl. Ch.-Boussel, 17596

L'élevage du mouton mérinos au Sénégal

Nous recevons de l'Agence Havas la dépêche suivante: « Paris, 6 janvier. — Un troupeau de 307 moutons mérinos et de chèvres angora du Cap est arrivé à Dakar. Ces animaux, en parfait état, sont destinés aux essais entrepris pour l'installation de stations d'élevage au Sénégal, en Mauritanie, au Soudan et en Haute-Volta.

C'est grâce aux bonnes relations de collaboration entretenues par le gouvernement général avec la Chambre de Commerce de Tourcoing, et à la coordination de tous les efforts, que cette introduction a pu être réalisée dans les meilleures conditions.

TOUT LASSE... Les Chasseurs BOUCAU délassent. 5, rue Pierre-Motte, Roubaix, 17581d

La musique du 43<sup>e</sup> R. I. à Tourcoing. Le général commandant le 3<sup>e</sup> C. A., sollicité par les « Anciens de l'Afrique du Nord et de Syrie-Cilicie », a bien voulu permettre que la Musique du 43<sup>e</sup> R. I. se rende le samedi 16 janvier à Tourcoing. Elle sera un gros élément du succès qui attend le gala organisé par les A. N. et les A. S. C. au Presbytère, aux Etablissements Deconinck.

Cette musique militaire est si renommée qu'il est inutile d'en faire le éloge; contentons-nous de donner l'assurance que le programme du concert qu'elle donnera est bien étudié et ne peut que plaire aux plus exigeants.

Les « Anciens de l'Afrique du Nord et de Syrie-Cilicie » sont heureux de l'hospitalité que le « Journal de Roubaix » accorde à leurs communications; ils sont heureux surtout du patronage qu'un tel organe veut bien accorder à leur tentative en faveur des blessés.

Puisse le public répondre à ces efforts et se presser nombreux au Presbytère, samedi en huit.

CABINET DENTAIRE (A. Beugnot), 14, rue du Calvaire, Tour, ouvert de 9 h. à 6 h. 16048

ŒUVRE SAINT-ELISABETH. — Les réunions d'ouvrage de l'Œuvre Saint-Elisabeth reprendront vendredi prochain 8 janvier, 35, rue Chanzy.

Les dames du Comité font un pressant appel à toutes les adhérentes et comptent sur leur dévouement pour terminer les travaux en cours.

Le NOROUD gécrit la Constipation. 79252

RELEVEMENT DES TAXES D'ABATAGE, DE VENTE ET DE POINÇONNAGE. — Le Maire de Tourcoing vient de prendre l'arrêté suivant: Article premier. — L'arrêté du 7 mars 1921 est rapporté et remplacé par les dispositions suivantes: 1° Une taxe de 5 fr. les 100 kil. sera perçue à titre de droit d'abatage sur les viandes de toute nature (y compris la viande de cheval) abattues à l'abattoir public et les abats et issues possibles du droit d'octroi;

2° Une taxe de 3 fr. les 100 k. sera perçue pour les frais de visite et de poinçonnage sur les viandes abattues à l'abattoir public et les abats et issues possibles du droit d'octroi; 3° Une taxe de 2 fr. les 100 k. sera perçue pour les frais de visite et de poinçonnage sur les viandes abattues à l'abattoir public et les abats et issues possibles du droit d'octroi.

La perception de ces taxes sera faite par le Service de l'Octroi au moment où les matières taxables arrivent à l'abattoir ou seront introduites en ville.

Art. 2. — Les recettes ci-dessus seront comptées à part dans la comptabilité du service.

Art. 3. — M. le Secrétaire général de la Mairie, M. le Receveur de l'Octroi et M. le Directeur de l'Octroi sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

CHOIX considérable de beaux FAUTEUILS cuir, confortables, Mass, 48, rue Motte. 17208

LA VIII<sup>e</sup> CONFÉRENCE DU JEUDI. — C'est ce jeudi soir, à 8 h., que M. l'abbé Paul Bayart, donnera sa conférence sur « L'œuvre de Palestrina ». Le talent de parole du conférencier, la charnante simplicité qu'il apporte à rendre accessible à tous son érudition musicale lui vaudront un nombreux auditoire.

Des clients paléstriniens religieux et profanes mis au point par M. Edouard Dierckx, seront interprétés par Mlle Burt, soprano; Mme Grégoire, mezzo-soprano; M. René Dufrest, ténor, et Paris, basse. Avec de tels éléments, la conférence de ce soir constituera une réunion littéraire et artistique à laquelle un nombreux public voudra assister.

On peut retirer ses places à la Librairie, 18, rue du Tournoi.

BONNETERIE. — Le plus grand choix. Fab. Castella, 134, rue Nationale, Tourcoing, 75170

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS « LA PREVOYANCE ». — Les sociétaires malades doivent comme d'habitude, se présenter au bureau tous les vendredis, de 2 à 6 heures, pour toucher leur indemnité.

Les retraités nés de 1849 à 1859, sont priés de se présenter au bureau, vendredi 8 janvier, de 14 à 17 h. ou dimanche 10, de 9 h. à midi, pour leur allocation du quatrième trimestre 1925.

DÉMÉNAGEMENTS par wagons capitonés et automobiles. — Vidanges. — Petit bois cassé. Henri DALL, 19, rue Nationale, Tourcoing, 518

FÊTE INTIME À LA SOCIÉTÉ D'ÉDUCATION PHYSIQUE FEMMINE DE LA CROIX-ROUGE. — Dimanche après-midi, les élèves de la société d'Éducation Physique de la Croix-Rouge se sont réunies à l'abbaye de Louvain, pour aller rendre visite à son grand-père, qui habite Louvain. Il ne reparut plus à l'abbaye. On dit qu'il est retourné dans une pâture de l'abbaye. On suppose que le malade, jeune homme, a été emporté par une infection marébrale contractée au moment où il était allé rendre visite à son grand-père. Il est mort.

AMICALE DES CING-VOIES. — Dimanche prochain 10 janvier, à 11 h., réunion intime d'ouverture de l'année, au Foyer de l'Amicale et à laquelle sont invités tous les Amicalistes.

Le trésorier se tiendra à la disposition des Amicalistes pour le règlement des cotisations et une affiche fera connaître les concours mensuels avec primes qui commenceront à la prochaine réunion.

ACCIDENT MIXTE DES ANCIENS CLÈRES DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE TOURCOING. — Il est rappelé que l'Association invite ses membres honoraires et leur famille à lui faire honneur d'assister à la soirée d'ouverture le samedi 9 janvier, à 8 h. 30 très précises du soir, dans la salle des fêtes du Conservatoire.

Il sera offert 3 fr. par personne pour frais de Coiffon-Surprises.

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Chez Mesure fils, rue du Bus, un liseur, Marcel Froldure, 16 ans, rue des Charpentiers, 32, à Mouscron, s'est blessé à l'index et au médus droit en travaillant aux verres. Il devra subir une incapacité de travail de vingt jours.

VAGABONDAGE ET MENDICITÉ. — Pour vagabondage et mendicité, la gendarmerie de Tourcoing a arrêté, rue de la Cloche, et déferé au Parquet de Lille, les nommés Anatole Lefebvre, âgé de 41 ans, et Arthur Hollensperger, âgé de 44 ans, sans profession ni domicile.

MOUVAUX. L'ENREGISTREMENT. — Le maire de Mouvaux fait connaître à ses administrés, que depuis le 2 janvier courant, les attributions des bureaux de l'Enregistrement à Tourcoing sont ainsi fixées: Bureaux des actes civils (n° 94, boulevard Gambetta); — Actes notariés et actes administratifs. Débite des papiers timbrés et timbres mobiliers de dimension aux notaires et administrations publiques (en particulier aux receveurs des douanes).

Bureau des actes judiciaires et s.p. (n° 88, rue Winoc-Chocquet). — Actes sous seings privés autres que les baux et les cessions de fonds de commerce, actes judiciaires et extrajudiciaires. Frais de justice, Assistance judiciaire, Amendes de contravention et de consignation. Débite des papiers timbrés et timbres mobiliers de dimension aux greffiers, huissiers et commissaires-priseurs. Impôt sur le chiffre d'affaires dû par les marchands de biens ou de fonds de commerce.

L'ajournement de l'impôt sur le chiffre d'affaires, dû par les marchands de biens ou de fonds de commerce, est fixé au 15 novembre 1925, par le décret du 15 novembre 1925.

PAIEMENTS DE SECOURS. — Samedi 9 janvier, à 9 h., à la Recette municipale (Mairie), paiement des primes d'abattement et de l'allocation aux femmes en couches. A 11 h., paiement des allocations aux vieillards. A 15 h., les allocations aux familles nombreuses.

MARCO-EN-BARCEUL. STATISTIQUE DE L'ÉTAT-CIVIL POUR L'ANNÉE 1925. — Au cours de l'année 1925, 279 naissances ont eu lieu à Marco; 241 décès, 176 personnes sont mortes. La tuberculose a fait 67 victimes. Le cancer a provoqué 14 décès; 7 sont morts d'hémorragies et 1 de mort violente.

En 1924, 215 naissances avaient été enregistrées; 194 décès, dont 178; 133 mariages avaient eu lieu et 7 divorces avaient été prononcés.

MUTATION À L'UNIVERSITÉ. — M. Pierret, agrégé de biologie, a été nommé professeur et de pharmacie de l'Université de Lille est nommé à compter du 1er janvier 1926, professeur d'hygiène et de bactériologie à la faculté d'agriculture et de vétérinaire de Lille, en remplacement de M. Breton, décédé.

CHERRY-ROCHER. Liqueur de Cerises. LILLE

MUTATION À L'UNIVERSITÉ. — M. Pierret, agrégé de biologie, a été nommé professeur et de pharmacie de l'Université de Lille est nommé à compter du 1er janvier 1926, professeur d'hygiène et de bactériologie à la faculté d'agriculture et de vétérinaire de Lille, en remplacement de M. Breton, décédé.

BIJOUX. LE DOUBLÉ LE PLUS RICHE EN OR RACHETÉ APRÈS USAGE 2,50 LE GRAM. NORD

ACCIDENT MORTEL À HAUTMONT. — Le 1<sup>er</sup> janvier, un matin, un jeune homme, Gilbert Lantier, jouant en bicyclette pour aller rendre visite à son grand-père, qui habite Louvain. Il ne reparut plus à Hautmont. On dit qu'il est retourné dans une pâture de l'abbaye. On suppose que le malade, jeune homme, a été emporté par une infection marébrale contractée au moment où il était allé rendre visite à son grand-père. Il est mort.

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE. JURY D'EXPROPRIATION. Magistrat directeur: M. Masson

Le jury d'expropriation a achevé ses travaux et a rendu les verdicts suivants: M. Samper ne reçoit pas d'indemnité. — Société des Pêcheurs de la Ligne: dem. 984 fr.; all. 400 fr. — Locat. Veuve Marie Honoré: dem. 2.900 fr.; all. 1.000 fr. — Locat. Veuve Marie Honoré: dem. 2.900 fr.; all. 1.000 fr. — Locat. Veuve Marie Honoré: dem. 2.900 fr.; all. 1.000 fr. — Locat. Veuve Marie Honoré: dem. 2.900 fr.; all. 1.000 fr.

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE. JURY D'EXPROPRIATION. Magistrat directeur: M. Masson

Le jury d'expropriation a achevé ses travaux et a rendu les verdicts suivants: M. Samper ne reçoit pas d'indemnité. — Société des Pêcheurs de la Ligne: dem. 984 fr.; all. 400 fr. — Locat. Veuve Marie Honoré: dem. 2.900 fr.; all. 1.000 fr. — Locat. Veuve Marie Honoré: dem. 2.900 fr.; all. 1.000 fr. — Locat. Veuve Marie Honoré: dem. 2.900 fr.; all. 1.000 fr. — Locat. Veuve Marie Honoré: dem. 2.900 fr.; all. 1.000 fr.

LES PARFUMS G. LEMOINE. LE MEILLEUR PARFUM AU MEILLEUR PRIX. PÂTES, SAVONS, POUDRE EN VENTE PARTOUT

PAS-DE-CALAIS. UN GRAVE ACCIDENT DE MOTOCYLETTE SUR LA ROUTE DE SANGATTE

Lundi après-midi, M. Jean Marchal, contremaître usager, qui avait pris en fourche à l'arrière de sa machine M. Jules Bogaert, surveillant des Ponts et Chaussées, se rendait à bicyclette à la digue de Sangatte.

Les deux hommes, projetés en avant, s'affalèrent sur le sol. Tous deux ont été gravement blessés. M. Marchal fut porté, pour qui l'on craint une fracture du crâne.

LES ÉLECTIONS DE GOYEQUES. — Le Conseil d'Etat a rejeté la requête de MM. Duvigne et autres contre un arrêté relatif aux élections municipales de Goyeques (P.-de-C.).

CONSEIL AUX JEUNES MÈRES

Si vous voulez des enfants sains et robustes nourrissez-les avec la VALTINE

Co merveilleux aliment aide à la formation des os et facilite la dentition. Son goût agréable plaît à tous les enfants.

ÉCHANTILLON GRATUIT VALTINE: 12, rue de la Tour-des-Dames, Paris

TRIBUNAUX. TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE. Audience du mercredi 6 janvier 1926. Présidence de M. Foucart

UNE IMPORTANTE AFFAIRE ENTRE COTONNIERS ROUBAISIEUX. A l'audience de ce jour se sont déroulés les débats d'une affaire importante entre cotons de Roubaix, Charles Lefebvre, signataire et commissionnaire en coton, demeurant à Roubaix, 63, rue des Arts; MM. Hubs Carage, représentant, demeurant à Roubaix, 1, rue de la Liberté; M. Augier, demeurant à Paris, 2, rue d'Hauteville. Les poursuites étaient intentées par le directeur et les administrateurs de la Société Anonyme Lefebvre, Hubs Carage, dont le siège est à Roubaix, 28, rue du Courtois, l'ancienne Société Anonyme de Roubaix, dont le siège se trouvait également à Roubaix, 28, rue du Courtois.

Le tribunal a rendu son verdict, qui est le suivant: Charles Lefebvre est condamné à 100 francs d'amende et à 100 francs de dommages-intérêts envers la Société Anonyme Lefebvre, Hubs Carage, pour avoir détourné à son profit des cotons appartenant à cette société et pour avoir détourné à son profit des cotons appartenant à cette société.

Le tribunal a également rendu son verdict sur la demande de Charles Lefebvre, qui était de 100 francs d'amende et de 100 francs de dommages-intérêts envers la Société Anonyme Lefebvre, Hubs Carage, pour avoir détourné à son profit des cotons appartenant à cette société.

Le tribunal a également rendu son verdict sur la demande de Charles Lefebvre, qui était de 100 francs d'amende et de 100 francs de dommages-intérêts envers la Société Anonyme Lefebvre, Hubs Carage, pour avoir détourné à son profit des cotons appartenant à cette société.

Le tribunal a également rendu son verdict sur la demande de Charles Lefebvre, qui était de 100 francs d'amende et de 100 francs de dommages-intérêts envers la Société Anonyme Lefebvre, Hubs Carage, pour avoir détourné à son profit des cotons appartenant à cette société.

Le tribunal a également rendu son verdict sur la demande de Charles Lefebvre, qui était de 100 francs d'amende et de 100 francs de dommages-intérêts envers la Société Anonyme Lefebvre, Hubs Carage, pour avoir détourné à son profit des cotons appartenant à cette société.

Le tribunal a également rendu son verdict sur la demande de Charles Lefebvre, qui était de 100 francs d'amende et de 100 francs de dommages-intérêts envers la Société Anonyme Lefebvre, Hubs Carage, pour avoir détourné à son profit des cotons appartenant à cette société.

Le tribunal a également rendu son verdict sur la demande de Charles Lefebvre, qui était de 100 francs d'amende et de 100 francs de dommages-intérêts envers la Société Anonyme Lefebvre, Hubs Carage, pour avoir détourné à son profit des cotons appartenant à cette société.

Le tribunal a également rendu son verdict sur la demande de Charles Lefebvre, qui était de 100 francs d'amende et de 100 francs de dommages-intérêts envers la Société Anonyme Lefebvre, Hubs Carage, pour avoir détourné à son profit des cotons appartenant à cette société.

Le tribunal a également rendu son verdict sur la demande de Charles Lefebvre, qui était de 100 francs d'amende et de 100 francs de dommages-intérêts envers la Société Anonyme Lefebvre, Hubs Carage, pour avoir dét